

ABX Minotrol Retic	A91A00286EFR	Révision 25/10/2010
---------------------------	---------------------	--------------------------------

1. Identification du produit et de la société	
1.1. Identification du produit	
Nom du produit :	ABX Minotrol Retic
Code produit :	2072201 : Niveau 2, Twin-pack (2 flacons x 3 ml + fiche de valeurs) 2072202 : Niveau 1 + Niveau 3, Twin-pack (2 flacons x 3 ml + fiche de valeurs) 2072001 : Niveau 1 (1 flacon x 3 ml) 2072002 : Niveau 2 (1 flacon x 3 ml) 2072003 : Niveau 3 (1 flacon x 3 ml)
1.2. Utilisation du produit	
ABX Minotrol Retic est un contrôle à trois niveaux, destiné à un usage diagnostique in vitro et conçu pour le contrôle de l'exactitude et de la précision des compteurs de cellules sanguines HORIBA ABX lors de la détermination du paramètre RET (réticulocyte).	
1.3. Identification de la société	
	HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine - BP 7290 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél. : + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0)4 67 14 15 17 E-mail : documentation.med@horiba.com
1.4. Numéro d'appel d'urgence	
Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers	
Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non	
Dangers majeurs :	Non applicable.
Risques spécifiques :	Produit potentiellement nocif pour l'organisme. À traiter comme potentiellement infectieux.

3. Composition / Informations sur les composants						
3.1. Description du kit						
	ABX Minotrol Retic contient des leucocytes (GB), des érythrocytes (GR) et des thrombocytes (PLA) de mammifère en suspension dans un fluide similaire au plasma. « 1 » : Niveau bas, « 2 » : Niveau moyen, « 3 » : Niveau haut.					
3.2. Composants dangereux (nom, concentration)						
N° CAS	N° CE (EINECS/ELINCS/NLP)	Nom	Concentration	Symbole	Risque	N° REACH
Dans l'état actuel de nos connaissances, ce produit ne contient pas de composants dangereux, tels que définis par les directives européennes.						

ABX Minotrol Retic	A91A00286EFR	Révision 25/10/2010
---------------------------	---------------------	--------------------------------

4. Premiers soins

Inhalation :	Non déterminé.
Contact cutané :	Laver immédiatement à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Laver immédiatement les yeux, rincer également sous les paupières à l'eau pendant 15 minutes au moins.
Ingestion :	Procéder à un rinçage de la bouche à l'eau claire si la victime est consciente, sinon prendre rapidement contact avec un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction :	Produit non inflammable.
Risques spécifiques :	Non déterminé.
Équipement spécial de protection :	Non déterminé.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles :	Porter des gants de laboratoire et des lunettes de protection.
Précautions pour l'environnement :	Neutraliser le produit avant de l'éliminer.
Méthodes de nettoyage / absorption :	Après neutralisation, couvrir d'un agent absorbant et rincer toute la zone affectée avec de l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Manipulation

Mesures techniques :	Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Gants de laboratoire et lunettes de protection.
Précautions :	Toujours manipuler dans une zone bien ventilée.
Recommandations de manipulation :	Non déterminé.

7.2. Stockage

Mesures techniques :	Non déterminé.
Conditions de stockage :	Pour garantir le maintien des qualités du produit lorsqu'il n'est pas utilisé, conserver ABX MINOTROL RETIC en position verticale, à une température comprise entre 2 et 8 °C. Protéger les flacons de toute température excessive, froide ou chaude. Les flacons non ouverts sont stables jusqu'à la date de péremption. Les tubes ouverts sont stables pour 16 échantillonnages et pendant une période maximale de 16 jours.
Matières incompatibles :	Non déterminé.
Emballage :	Non déterminé.

ABX Minotrol Retic	A91A00286EFR	Révision 25/10/2010
---------------------------	---------------------	--------------------------------

8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle	
8.1. Valeurs limites d'exposition	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminé.
8.2. Contrôles de l'exposition	
8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail	
Mesures techniques :	ABX Minotrol Retic doit être manipulé de la même manière qu'un échantillon de sang humain, à savoir lavage des yeux, douche de sécurité, et port de gants de laboratoire et de lunettes en cas de contact prolongé.
Protection respiratoire :	Non déterminé.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se conformer aux bonnes pratiques de laboratoire.
8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale	

9. Propriétés physicochimiques			
9.1. Informations générales			
Etat physique :	Liquide.		
Couleur :	Rouge foncé.	Inodore.	
9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement			
pH :	Non déterminé.	Densité relative :	Non déterminée.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution miscible avec l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable.	Viscosité :	Non déterminé.
Propriétés explosives :	Non déterminé.	Densité de vapeur :	Non déterminé.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminé.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
9.3. Autres indications			
Non déterminé.			

ABX Minotrol Retic	A91A00286EFR	Révision 25/10/2010
---------------------------	---------------------	--------------------------------

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Date de péremption.
Matériaux et substances à éviter :	Non déterminé.
Produits de décomposition dangereux :	Pas de réglementation.
Autres informations :	Aucune.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Non déterminé.
Toxicité chronique :	Non déterminé.
Inhalation :	Non déterminé.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminé.
Autres indications :	Aucune.

12. Informations écologiques

12.1. Ecotoxicité :	Non déterminé.
12.2. Mobilité :	Non déterminé.
12.3. Dégradabilité :	Biodégradable > à 90 %.
12.4. Potentiel de bioaccumulation :	Non déterminé.
12.5. Résultats de l'évaluation PBT :	Aucun.
12.6. Autres effets dangereux :	Non déterminé.

13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) : Emballage souillé	Il convient d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides sont susceptibles de contenir des résidus de produits. Eliminer tous les déchets, les produits non utilisés et les emballages souillés conformément à la législation en vigueur. En cas de doute sur la réglementation, s'informer auprès des autorités compétentes en la matière.
---	--

ABX Minotrol Retic	A91A00286EFR	Révision 25/10/2010
---------------------------	---------------------	--------------------------------

14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)		
Voie aérienne (IATA) :	Nom d'embarquement : Numéro UN : Catégorie de risque : Groupe d'emballage : <i>I</i>	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Nom d'embarquement : Numéro UN : Catégorie de risque : Groupe d'emballage :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Nom d'embarquement : Numéro UN : Catégorie de risque : Groupe d'emballage : Polluant marine : Oui/Non	Non applicable.

15. Informations réglementaires		
Symboles :	Aucun.	
Phrases R :	Aucune.	
Phrases S :	Aucune.	
Substances :	Aucune.	
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucune.	
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.	

16. Autres indications	
16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives	
Aucune.	
16.2. Restriction d'utilisation recommandée	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
16.3. Autres indications	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p>	
16.4. Sources des données clés	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
16.5. Révision	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	